

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Mardi Vingt-Six du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – MM. Jocelyn CUIRASSIER – Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – M. Jean-Pierre WILLIAM – Mmes Yane BEZIAT – Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Ghislaine GISORS – Paulette LAPIN (excusée – pouvoir donner à M. Jean-Claude CHRISTOPHE) – MM. Solaire COCO (excusé ; pouvoir donné à M. Jocelyn CUIRASSIER) – Jean-Pierre DAUBERTON (excusé) – Mme Christiane GANE – MM. Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA
SOCIÉTÉ PDS EVENTS,
TITULAIRE DU CONTRAT DE
DÉLÉGATION DE SERVICE
PUBLIC POUR L'EXPLOITATION
DU PALAIS DES SPORTS**

CM-2018-3S-DAJ-24

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu la délibération n° CM-2015-8S-DAJCP-86 du 15 octobre 2015 approuvant le choix du délégataire pour l'exploitation du Palais des Sports ;

Vu la délibération n° CM-2017-2S-DAJ-23 du 11 avril 2017, relative à l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports ;

Vu la délibération n° CM-2017-3S-DAJ-44 du 13 juin 2017, portant modification de la délibération n° CM-2017-2S-DAJ-23, relative à l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture ;

Vu le contrat de délégation de service public notifié le 14 décembre 2015 à la société DJAD PRODUCTION ;

Vu l'avenant de transfert n° 1 en date du 29 septembre 2016 relatif à la cession du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture à la société PDS EVENTS ;

Considérant que des modifications doivent être apportées au contrat de délégation de service public ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De prendre acte du rapport annuel d'exploitation du Palais des Sports et de la Culture, pour l'exercice 2016 remis par le délégataire.

Article 2 : De joindre ce rapport au compte administratif du Palais des Sports et de la Culture.

Article 3 : D'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 09 JUIL. 2018 Et publication ou notification le 09 JUIL. 2018

Fait et délibéré à Gosier, le 26 juin 2018

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Rapport d'activité de la société PDS Events, titulaire du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports

Date de transmission de l'acte : 09/07/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/07/2018

Numéro de l'acte : CM20183SDAJ24 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20180626-CM20183SDAJ24-DE

Date de décision : 26/06/2018

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.7. Actes spéciaux et divers
1.7.4. Autres